https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5418

Aménagement de poste, affectation sur un poste adapté et allégement de service

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -

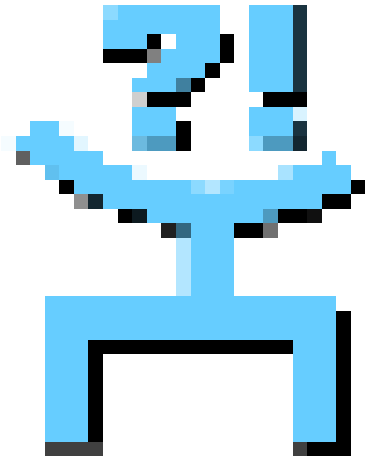

Date de mise en ligne : vendredi 24 novembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat a publié la circulaire sur l'aménagement des postes de travail (y compris les allégements de service) et l'affectation sur un poste adapté pour l'année scolaire 2018-2019. Vous trouverez cette circulaire et ses annexes ci-dessous.
N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

Attention, les demandes d'aménagement de poste de travail, initiales ou de renouvellement doivent être formulées sur l'imprimé joint à la présente circulaire et transmises en double exemplaire par voie hiérarchique à la cellule GRH du rectorat **pour le 15 janvier 2018 terme de rigueur.**

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Circulaire Postes Adaptés, Aménagement de poste et Allégement de service.

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg **Annexe 1 : allégement de poste 2018-2019**	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg **Annexe 2a : PACD projet professionnel 2018-2019**	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg **Annexe 2 : PACD 2018-2019**

Copyright © SNES Dijon